
Mémoire en science politique[BR]- Travail écrit : "Quel est l'impact du mécanisme International REDD+ sur la gouvernance forestière en République Démocratique du Congo ?"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Lauwers, Emmanuel

Promoteur(s) : Kabamba, Bob

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en relations internationales

Année académique : 2019-2020

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/9317>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

RETRANSCRIPTION ENTRETIEN DIDIER MBOMA MAZEMBI

- E.L. : [Introduction].

- D.M : Oui moi je m'appelle Didier Mbomba je suis chargé de programmation, je m'occupe de tout le portefeuille du programme euh FONARED depuis la préparation jusqu'à l'approbation des programmes et je suis là pour ça.

- E.L. : Heu pour pouvez décrire plus en profondeur la procédure pour aller jusqu'à l'approbation.

- D.M. : Oui heu, lorsque nous voulons lancer un programme, nous commençons par préparer les termes de référence, qui sont partagés avec le .. comité technique du FONARED, et le comité technique apprécie la .. qualité de ces termes de références et surtout l'ambition qui est dans ce terme de référence et .. lorsqu'ils ont donné leur [quitus?] nous pouvons maintenant préparer les appels à manifestation d'intérêt et .. tout en sachant que tous ces projets ressortent du plan d'investissement REDD de la RDC, qui est lui même la cadre programmatique de la stratégie nationale REDD+ de la RDC. Donc nous n'inventons rien de nous même nous ne sommes que des acteurs qui mettons en oeuvre le plan d'investissement du pays. Donc tout est contenu dans ce plan d'investissement.

Et alors, lorsque nous préparons les appels à manifestation d'intérêts, que nous les lançons, y a des agences qui vont soumissionner, pour présenter une note d'idée de programme, donc une NIP qui va nous permettre euh de sélectionner la meilleure proposition euh. Et y a plusieurs facteurs, agences, et la qualité, l'ambition de ce programme qui est présenté, et (hm) ensuite ça va passer au comité technique encore. Ce comité technique va apprécier euh le .. la note d'idée de programme et finalement on va sélectionner la note d'idée de programme qui nous intéresse. Donc ça se passe en comité technique, le comité technique c'est un comité d'expert qui regroupe plusieurs euh personnes qui sont soit à Kinshasa, soit ailleurs. Les bailleurs eux-mêmes, CAFI et .. des experts qui sont euh ici à Kinshasa, les représentants de l'université, du [CETER?], de la société civile, et le secrétariat exécutif, mais y aussi des experts internationaux, multi-sectorielles euh et d'autres de l'UN-REDD qui eux participent.

- E.L. : Donc euh on a le comité technique d'un côté, j'ai aussi entendu parler d'un board (-oui), où une série de bailleurs se rassemblent pour euh.

- E.L. : Ça c'est le, non non, ça, chez nous le .. les organes de gouvernances c'est le secrétariat exécutif, y a d'abord le comité de pilotage .. du programme, du fond, comité de politique du fond. Il est présidé par le ministre national des finances, assisté du ministre national de l'environnement. Et là dans le comité de pilotage prennent part plusieurs autres ministres nationaux, y a le ministre de l'agriculture, de l'énergie, de l'aménagement du territoire, des affaires foncières qui sont les plus permanents dans le comité de pilotage. Il y a le représentant des nations-unies en RDC, il y a le .. la société civile, représenté par le GTCR-R, et y a la fédération industrielle du bois qui prend part aussi à ça, donc ça c'est par rapport aux [PME?], aux secteurs privé, il y a les représentants des bailleurs, et .. je sais pas si j'ai encore oublié quelqu'un, mais dans l'ensemble ce sont ceux là.

- E.L. : Et c'est .. il est multi-acteur quoi. Et euh c'est ce comité de pilotage qui va ..

- D.M. : Le comité de pilotage approuve l'ensemble de .. c'est le comité de pilotage qui approuve les

programmes, qui approuve les propositions faites, même par le secrétariat exécutif lorsqu'il s'agit des .. des .. des grandes décisions à prendre, ça passe en comité de pilotage, qui donne le feu vert ou désapprouve ça dépend euh. Généralement c'est un travail qui est préparé par plusieurs et qui à la fin est approuvé par le comité de pilotage. Mais pour le programme ça passe d'abord en comité technique, un comité d'expert, y a des experts qui évaluent la NIP aussi qui donnent leur cotation par rapport à ça, des experts nationaux et internationaux et ensuite le comité technique avec le secrétariat exécutif vont travailler de paire pour euh instruire le programme, voir à chaque fois est ce que on a atteint ce qu'on veut réellement. Mais lorsque le comité technique a fini par approuver le document de projet ou de programme, et le soumet à l'approbation du comité de pilotage ça veut dire que tout le travail d'instruction là est déjà fini, maintenant on le soumet au comité de pilotage, qui va l'approuver pour que le financement soit octroyé à ce programme.

- E.L. : Et quand on parle de terme de termes de références sur lequel on doit d'accorder, c'est avant tout des indicateurs techniques ou c'est plutôt des objectifs politiques ?

- D.M. : Non pas seulement des objectifs politique, il s'agit de tout un travail technique, pas seulement politique. Parce que lorsque l'on veut lancer un programme, nous avons deux types de programmes, y a les programmes sectoriels et les programmes intégrés. Les programmes sectoriels touchent généralement un seul pilier de la stratégie parce que il y a 7 piliers de la stratégie qui .. nous permettent de travailler pour la réduction de la déforestation et .. et d'autres effets négatifs du changement climatique. Alors, le . la stratégie a défini 7 piliers, et c'est sur ces 7 piliers que nous travaillons pour atteindre nos objectifs. Donc y a la pilier forêt, y a le pilier aménagement du territoire, (...). Ce sont les différents piliers là. Les mines à hydro-carbure ci ça fait partie des autres euh .. oui.

Alors il y a les 7 piliers sur lesquels on travaille, alors un programme sectoriel il touche un pilier. Et le programme sectoriel généralement c'est soit pour des réformes, soit pour élaborer des politiques qui vont concourir à la réduction de la déforestation.

- E.L. : C'est plutôt à l'échelle nationale.

- D.M. : Voilà, ça c'est à l'échelle nationale. Par exemple la réforme de l'aménagement du territoire qui est en cours en ce moment, la réforme foncière, la réforme euh .. bon y a le programme énergie, il y a la gestion durable de l'agriculture, bon il y a même la gestion durable des forêts le PGDF qui est suspendu. Euh il y a plusieurs projets eu programmes sectoriels euh système nationales de surveillance de forêt euh et autre. Et y a des programmes aussi qui appuient la société civile mais d'autres aussi qui appuient les peuples autochtones.

Et le deuxième type c'est des programmes sous-nationaux, le programme qu'on appelle les PIREDD qui se réalisent dans une province déterminée, dans une juridiction déterminée c'est en fait des programmes juridictionnels, et qui sont censé euh.. qui ont deux objectifs généralement réduire la déforestation et améliorer les conditions de vie des populations. Et là dedans nous avons une panoplie d'activités euh qui sont mises en oeuvre selon le budget disponible.

- E.L. : Et quel bilan vous ferriez par exemple du PIREDD Plateau par exemple qui arrive à son terme ici ?

- D.M. : Le PIREDD, nous le PIREDD c'est un programme qui part d'une idée de base donnée par .. d'une vision globale donnée par l'aménagement du territoire. Et, pour nous la base du PIREDD c'est d'abord l'aménagement du territoire, tout reste vient après.

Maintenant, le PIREDD Plateau selon les dernières informations en notre disposition, parce que nous n'avons pas fait une mission là bas, et c'était un PIREDD financé aussi par le PIF, pas directement par

le FONARED nous on a financé le PIREDD Mai Ndombe qui est en court maintenant.

Alors le PIREDD Plateau a réalisé des investissements importants en terme d'aménagement du territoire mais aussi de mise en défense et de reboisement etc. Mais il va se terminer maintenant, mais il va se poser un problème, parce que il faut assurer la .. la réussite de ces activités dans le durée, et le problème c'est que quand il va s'arrêter il y aura plus rien qui va appuyer ça et c'est ainsi qu'on risque de se retrouver avec des problèmes c'est à dire si les gens n'ont pas bien compris l'intérêt qu'ils avaient à protéger ce qui été mit en place pour eux, ils pourront .. ils peuvent peut être négliger et détruire c'est pourquoi nous pensons qu'il est nécessaire et notre effort à nous est de trouver des moyens pour appuyer ne fut-ce que la mise ne oeuvre des plans simples de gestion avec des paiements écosystémiques euh qui vont continuer pendant un temps, 5 ans par exemple encore, pour permettre vraiment qu'il y ait une consolidation de ce qui a été réalisé. Donc nous sommes dans cette démarche et .. nous ne savons pas encore comment cela va aboutir parce que le PIREDD Mai.. Plateau c'était euh la Banque Mondiale qui s'en occupait et .. euh pour nous donc il sera question de voir comment un autre opérateur puisque la Banque Mondiale ne voudra pas, ne veut plus s'occuper de projets de 5 millions ou quelque chose comme ça.

- E.L. : Ok, parce que c'est pas assez ou ?

- D.M. : Oui euh pour eux ce n'est pas assez, ça demande beaucoup d'administration de paperasse comme eux-même disent bon mais euh ils veulent pas s'embrouiller avec .. ils veulent des méga-projets et en ce moment là ils peuvent s'y intéresser. Donc, si nous voulons aller dans cette ligne droite là, qui fait déjà partie de nos discussions avec CAFI, il faudra qu'on regarde de ces côté là. Les .. y a des partenaires qui se sont plain de WWF, la WWF a mit en oeuvre mais ceci cela, les plaintes ne sont pas bien claires. Mais nous pensons plutôt que les craintes qui seront formulées n'auront pas vraiment beaucoup de poids par rapport à ce qu'on vise de faire puisque ce qu'on vise c'est justement les projets .. d'appuyer les projets des paysans qui sont là, donc on ne va plus dans les réflexions comment mettre en place tout l'aménagement du territoire c'est déjà fait, maintenant les plans, les paysans les terroirs disposent des plans. Et maintenant il faut appuyer ces plans là.

- E.L. : La machine est lancée.

- D.M. : Voilà, donc on est en train de réfléchir comment faire ça. Mais on ne va pas réfléchir pendant longtemps. Donc telle est la situation du PIREDD Plateau à l'heure actuelle, pour nous.

- E.L. : Est ce que la Banque Mondiale avait lancé le processus sans spécialement penser à ce qu'il y aurait par la suite ?

- D.M. : Bon, la Banque Mondiale estime plutôt que c'est peut être plutôt grâce aux paiements ...

- E.M. : Grâce aux paiements pour service environnementaux que ce sera durable quoi.

- D.M. : Pardon ?

- E.M. : Ils pensent que c'est avec les paiements pour service environnementaux que le programme s'inscrira dans la durabilité euh.

- Non seulement ça, y a le .. y a le programme [CAVR?], c'est à dire le programme d'achat-vente des crédits carbone là euh qui peut appuyer cela. Pour la Banque Mondiale c'est ça. Mais ça ça vient un peu plus tard c'est pas immédiatement là, maintenant il faut voir directement si les projet s'arrête parce que le [CAVR?] bien sûr la Banque Mondiale vient la semaine prochaine, y a une mission qui viendra d'abord pour aller au PIREDD Mai Ndombe, et puis ensuite pour lancer des discussions ici autour de

la mobilisation des ressources pour mettre en oeuvre le CAVR.

- E.L. : Hm-hm ok. Et est ce que à l'heure actuelle où les mécanismes euh internationaux par exemple dans les .. euh la Convention Cadre pour le Changement Climatique et les différentes COP qui rassemblent les pays pour euh avancer sur le mécanisme REDD, à l'heure actuelle on a pas encore vraiment un consensus sur la façon opérationnelle dont euh ces paiements pour services environnementaux vont être finalement mis en place.

- E.L. : Apparemment le système qui sera mis en place ici au Congo sera .. un peu précurseur par rapport aux autres, oui. Donc c'est pourquoi l'attention est focalisée là dessus. Nous avons un Webinaire il y a deux jours ici avec euh [ART?] qui est un autre opérateur dans ce sens là et donc les réflexions sont lancées par rapport au partage des bénéfices il y a un consensus qui est [en train de?] trouver là. Et .. le plan de partage des bénéfices par rapport à ce paiement, ce contrat d'achat vente des crédits carbone. Bon, nous sommes en train d'approfondir le sujet .. et avec euh l'arrivée de la mission de la Banque Mondiale je crois que tous les intervenants dans ce programme vont se mettre encore sur euh autour d'une table pour peut être essayer d' atterrir cette fois-ci, parce que on va pas continuer de discuter discuter, c'était un projet lié à autre programme chez nous, euh le programme gouvernance, mais qui est bloqué par nos bailleurs de fonds parce que tout simplement les ONG internationales justement dont vous parlez là euh Greenpeace, eu RF UK et tout ça qui avaient exigés qu'on suspende tous ces programmes là parce que à l'époque le ministre euh de l'environnement qui était en fonction avait attribué illégalement des concessions forestières et sans ..adjudication claires et donc c'est ça.

- E.L. : Peut être une toute dernière question est ce que le .. est ce que vous pensez que du coup la mise en place de ce mécanisme allez pilote, expérimental au niveau de la RDC pourra permettre avec un certain leadership pour tout ce qui est euh REDD dans la communauté internationale ?

- D.M. : Oui, on est en train de cheminer vers ça, le gouvernement a lancé l'économie verte, nous sommes sur ces traces là. Et donc la RDC va se positionner comme leader on ne va pas céder, quand on parle du Bassin du Congo tout le monde en parle, mais le Bassin du Congo c'est d'abord la RDC c'est pas le Gabon, c'est pas le Cameroun, donc c'est d'abord nous, avec tout ce qu'on est en train de réaliser ici, bon et avec l'appuis de la communauté internationale qui donne beaucoup d'ordres là dessus aussi et qui veut euh que ce Bassin du Congo soit préservé, que les forêts soient préservées, d'ailleurs beaucoup rentrent dans le processus de concession communautaire euh forestières des communautés locales pour sécuriser la conservation, tout ça, et voilà. Donc nous espérons que nous resterons leader par rapport à ça.

[Pause].

[...] devait à l'heure actuelle donner des leçons d'expériences. Mais euh notre programmation a rencontré des caprices des agences parce que il n'y a que les agences de coopération, y avait que les agences des Nations-Unies auparavant qui soumissionnait, mais ENABEL votre agence de développement est venu à peine c'est en juin qu'on a approuvé le programme d'ENABEL, ils sont en phase de lancement mais on multiplie des réunions avec nous euh y a avait mêmes les membres du conseils d'administrations d'ENABEL qui étaient venus, parce que ils sont intéressés par d'autre provinces où nous voulons lancer les PIREDD et ils veulent se positionner, par exemple le Kasai Oriental, ils ont dit c'est eux qui sont les leaders là et ils veulent profiter de leur position là avec les programmes qui sont sur place pour euh .. obtenir ce financement et mettre en oeuvre le programme sur le terrain. Le .. ce qui a de nouveau de tout ça chez eux c'est que ils ne croyaient pas à l'aménagement du territoire, mais maintenant ils doivent intégrer ça dans leur programmes provinciaux là si ils veulent que ça réussisse, parce que ils ont menés beaucoup d'activités par ci par là mais avec des résultats mitigés, bon. Nous, nous exigeons ça dans nos programmes, dans nos

PIREDD, il faut d'abord l'aménagement du territoire. Et ensuite on verra, qu'est ce qui peut s'ajouter selon les moyens, même l'entretien des routes euh, des infrastructures, tout ça ça vient après quand y a les moyens, beaucoup de PIREDD n'ont pas même ça. Mais Mai Ndombe a ça parce que Mai Ndombe a un budget de 30 millions de dollars, tandis que quand on prend Kwilu par exemple a reçu 4 millions seulement, Equateur c'est 10 millions parce que c'était 6 millions les Suédois ont rajoutés 4 millions. (...) Vous voyez il y a un déséquilibre dans les finances, on ne peut pas demander la même chose à un programme qui a 30 millions qu'à celui qui 4 millions.

- E.L. : Ouais cette démarche de passer par l'aménagement du territoire ça va de paire avec la résolution aussi des .. des conflits parfois fonciers (-voilà, voilà, voilà). Que si on a pas un rôle réparti pour chacun et une, une cartographie qui en plus va de paire avec la vision de la communauté quand ça passe par les plans simples de gestions, ça permet une bien meilleur assimilation du mécanisme quoi.

- D.M. : . : Oui c'est ça justement. Donc tout le travail qui est réalisé, des investissements comme ce que NOVACEL a fait là bas, comme les autres continuent de la faire, ça rentre dans les cadres de .. chez nous ce sont les PIREDD qui réalisent ça, ce n'est plus des projets, des petits projets sectoriels comme ça.

- E.L. : Ça [incarne?] la nécessité d'un approche vraiment intégrée au maximum quoi.

- D.M. : Donc à l'heure actuelle les programmes qui sont les plus avancés c'est par exemple le système national de surveillance des forêts qui a permis de doter le pays de son NERF, le NERF c'est la niveau de référence des émissions des forêts donc oui euh le NERF c'est ça qui donne le niveau national par an et le niveau provincial des émissions et sur base du quel on peut maintenant calculer les efforts fournis par le pays pour réduire les émissions. Si on était à 40 millions de tonnes qu'on a émise mais on a travaillé maintenant on est qu'à 10 millions donc c'est .. y a une marge qui est là .. c'est ça la marge qui doit payée, si on veut vendre des crédits carbone c'est cela, alors. Le système de surveillance nationale des forêts à travaillé sur ça, y a même les japonais qui viennent d'ajouter de l'argent pour accompagner l'amélioration de la qualité des .. du traitement des images satellites et autre là. Et euh peut être qu'on va même aller plus loin avec d'autres aspects de la REDD comme la dégradation et .. parce que souvent ce n'est pas calculé, nous c'est surtout la déforestation, bon alors. Tout ça c'est des choses qui sont concrètes maintenant là, donc le pays peut dire autant, nous avons produits autant, nous avons .. à l'heure actuelle. Donc, nous continuons de travailler là dessus, nous pensons que la plupart des projets seraient avancés en 2019 comme ça parce que les financements ont commencé en 2017 et mais jusqu'en 2019 là plupart des projets sont en train de se mettre en place. Quelle leçons d'expériences on peut tirer là ? Faut voir seulement la lenteur avec laquelle les agences ont travaillées, même pour lancer les projets, c'est pas toujours facile, nous avons le projet Equateur, qui a été approuvé en .. le 22 février 2018 mais qui jusqu'à ce jour la FAO n'est pas encore arrivé à lancer ça.

- E.L. : Et ça c'est des freins qui sont dû par quoi c'est peut être un manque .. lenteur administrative ..

- D.M. : Par les procédures des agences .. oui oui les procédures de toutes ces agences des Nations-Unies, c'est des machines trop lourdes. Mais voilà ENABEL par exemple qui .. son programme a été approuvé au moins de juin mais ils sont.. ils viennent de recruter déjà l'ensemble du personnel pour ce programme, et d'ici le 25, le 27, le programme va démarrer. Donc, c'est quand même important ces aspects là et les gens vont dire mais comment euh on ne fait pas de choses, les programmes on ne les voit pas, comment on va évaluer mais .. justement c'est la programme qu'on a retrouvé parce que .. les bailleurs de fonds, CAFI, a décidé euh avec les autres que l'argent soit géré par les Nations-Unies, une agence des Nations-Unies et puis euh que .. les seules agences qui peuvent soumissionner, qui sont éligibles c'est les agences des Nations-Unies et les autres. Donc, si aujourd'hui on peut compter

les agences des pays, il y a la JICA, qui va mettre en oeuvre le PIREDD Kwilu, il y a le .. ENABEL, la Belgique, qui va mettre en oeuvre le PIREDD Mongala, et y a la GIZ, qui est en train de solliciter pour le PIREDD Magema Sud.

- E.L. : Et l'USAID eux du coup ils passent pas par ?

- D.M. : Non non ils sont pas, jusque là ils sont pas encore intéressés.

- E.L. : Ha ouais ? Ils se concentrent plutôt sur les questions de concessions forestières ?

- D.M. : Oui, bon nous euh même la GIZ travaille aussi sur ça, mais ça n'empêche pas que ils se sont approchés de nous et ils vont mettre un peu d'argent mais il faut que nous.. on ajoute de l'argent aussi, on va peut être ajouter 10 millions à leur projet là pour le Magnema, mais la Sud Kivu je crois c'est à peu près 15 millions comme ça.